LEMON INVESTMENT S.A.

Courbevoie 13 – 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve – BCE n° 0800.936.027 – www.lemon-group.eu

SUPPLÉMENT N°1 À LA NOTE D'INFORMATION RELATIVE À L'OFFRE D'OBLIGATIONS 9,25 % SUR 2 ANS DU 20/07/2026 AU 20/07/2028 PAR LEMON INVESTMENT S.A.

LE PRÉSENT DOCUMENT A ÉTÉ RÉDIGÉ PAR LEMON INVESTMENT S.A.

19 juin 2026

AVERTISSEMENTS IMPORTANTS :

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS (FSMA).

L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTÉS : L'INVESTISSEUR RISQUE D'ÉPROUVER DE GRANDES DIFFICULTÉS À VENDRE SA POSITION À UN TIERS AU CAS OÙ IL LE SOUHAITERAIT.

Les termes commençant par une majuscule ont la signification qui leur est attribuée dans la Note d'Information et dans les Modalités et Conditions d'Émission des Obligations.

1 Objet du présent Supplément

Le présent Supplément n°1 modifie la Note d'Information du 14 juin 2026 relative à l'offre d'obligations 9,25 % émise par Lemon Investment S.A. Les modifications qu'il apporte sont intégralement intégrées dans la Note d'Information consolidée, datée du 19 juin 2026 et publiée concomitamment au présent Supplément, laquelle remplace dans son intégralité la version du 14 juin 2026.

Le présent Supplément a pour objet :

(i) de supprimer la clause de remboursement anticipé à la demande de l'Émetteur ;

(ii) de préciser le calendrier de l'Offre ;

(iii) d'ouvrir, conformément à l'article 15 de la loi du 11 juillet 2018, un droit de révocation aux investisseurs ayant déjà accepté de souscrire aux Obligations avant la publication du présent Supplément.

2 Suppression de la clause de remboursement anticipé à la demande de l'Émetteur

La clause permettant à l'Émetteur de procéder, à sa discrétion, au remboursement anticipé des Obligations – notamment en cas de refinancement ou d'amélioration de sa trésorerie – est supprimée. L'Émetteur ne dispose plus d'aucun droit de remboursement anticipé discrétionnaire. Seul subsiste, à l'article 7.2 des Modalités et Conditions

d'Émission, le remboursement anticipé à la demande des Obligataires (manquement contractuel, insolvabilité de l'Émetteur, défaut de reporting).

3 Calendrier de l'Offre

Le calendrier de l'Offre est précisé comme suit :

Date d'ouverture de l'Offre	**22/06/2026**
Date de clôture de l'Offre	13/07/2026
Date d'émission prévue des Obligations	20/07/2026
Date limite de paiement	20/07/2026
Date d'inscription nominative des Obligations au Registre des Obligataires, à titre administratif et sans incidence sur la Date d'Émission, la Date d'Échéance ou la date de remboursement	21/07/2026
Date d'échéance	20/07/2028
Date de remboursement	20/07/2028

4 Droit de révocation (article 15 de la loi du 11 juillet 2018)

Conformément à l'article 15 de la loi du 11 juillet 2018, tout investisseur ayant accepté de souscrire aux Obligations avant la publication du présent Supplément dispose du droit de révoquer son acceptation.

Ce droit peut être exercé jusqu'au 25 juin 2026 inclus, par notification écrite adressée à l'Émetteur, par e-mail à f.suykerbuyk@lemon-group.eu ou par courrier à Lemon Investment S.A., Courbevoie 13, 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve.

L'Émetteur accusera réception de toute notification de révocation et procédera, le cas échéant, au remboursement des montants éventuellement déjà versés dans un délai de dix (10) Jours Ouvrables suivant cette réception, sans frais ni indemnité.

À défaut d'exercice de ce droit dans le délai imparti, l'investisseur sera invité à confirmer sa décision d'investissement au moyen du bulletin de souscription définitif établi sur la base de la Note d'Information consolidée, du présent Supplément et des Modalités et Conditions d'Émission. Aucune souscription ne sera prise en compte pour l'émission du 20 juillet 2026 sans cette confirmation définitive.

5 Mise à disposition

Le présent Supplément et la Note d'Information consolidée sont mis à disposition selon les mêmes modalités que la documentation initiale et restent librement accessibles sur le site internet de l'Émetteur (www.lemon-group.eu) pendant toute la durée de l'Offre.

Fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 19 juin 2026.

Filip Suykerbuyk

Administrateur délégué
Lemon Investment S.A